

Rapport de jury académique
Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur
Ou de professeur des écoles maître formateur

Epreuves d'admission – CAFIPEMF – Session 2026
Académie de NICE

I. Cadre général, textes de référence

- Décret n° 2021-548 du 4 mai 2021
- Arrêté du 4 mai 2021
- Circulaire du 19 mai 2021 / BO n°21 du 27/05/21

L'admission comporte deux épreuves :

1. Epreuve de pratique professionnelle avec un temps d'enseignement en classe suivi d'un entretien avec le jury pour la première épreuve (ou d'une épreuve aménagée pour les personnels éligibles)
Pour 3 candidats, l'épreuve 1 a pu être aménagée en réalisant une séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel ainsi que l'entretien qui en a découlé.
Pour 10 candidats, l'épreuve s'est déroulée dans une classe de prêt.
2. Epreuve se composant d'une observation de séance auprès d'un professeur des écoles suivie de l'analyse de la séance observée avec l'enseignant puis dans un second temps la rédaction d'un rapport de visite par le candidat et dans un troisième temps d'un entretien en jury.

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur (CAFIPEMF) est requis pour assurer des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des professeurs des écoles.

Les candidats s'inscrivent à l'examen en année N-1 et se présentent aux épreuves en année N. La préparation à l'examen est hybride : une partie théorique assurée à part égale par la DSDEN et l'INSPE ainsi qu'une immersion en circonscription pour des observations et de la pratique accompagnée. L'ensemble des épreuves d'admission se découpe en plusieurs temps : deux séquences (séance en classe et entretien) et quatre séquences (observation-entretien-rapport-entretien). Elles portent sur les fondamentaux. Des aménagements des épreuves sont possibles en fonction de la nature du poste occupé par les candidats. Des épreuves de spécialisation sont possibles après trois années d'exercice.

Ce rapport est destiné aux candidats de la session 2026 ainsi qu'aux professeurs des écoles qui souhaitent s'engager dans la formation. Ils y trouveront les informations pour mieux identifier les attendus de la certification concernant les pratiques pédagogiques et la posture du formateur.

Frédérique KLEIN, IA-DAASEN du Var
Présidente du jury académique d'admission CAFIPEMF

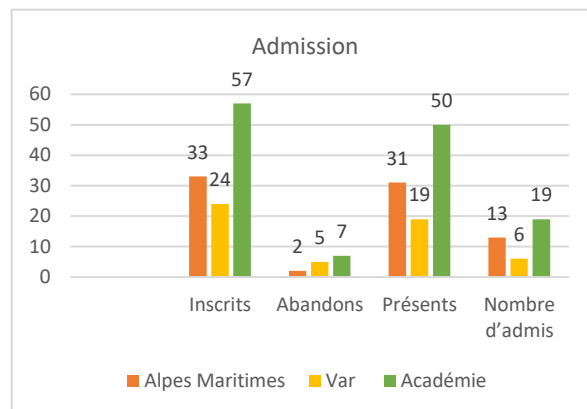
II. Analyse quantitative des données

A) Données sur l'admission

Candidats – Admission				
	Inscrits	Abandons	Présents	Nombre d'admis
Alpes Maritimes	33	2	31	13
Var	24	5	19	6
Académie	57	7	50	19

Taux de réussite :

- Alpes Maritimes : 41.95 %
- Var : 31.60%
- Académie de Nice (pour 50 candidats) : 38%



B) Données sur l'ajournement

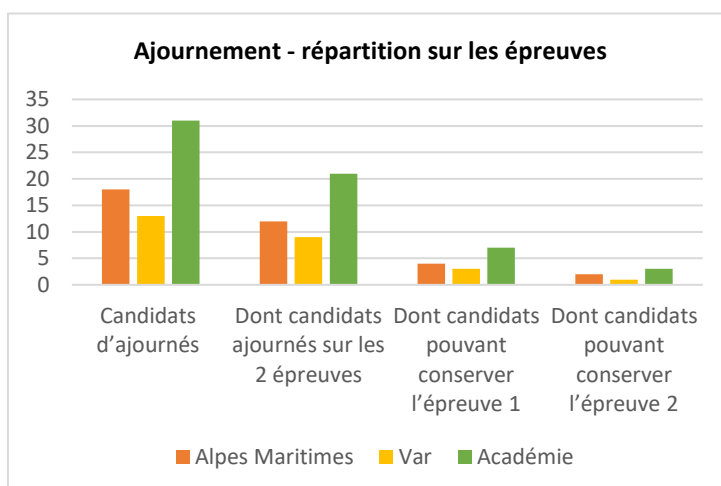
Candidats – Ajournement					
	Candidats d'ajournés sur les 2 épreuves	Dont candidats ajournés sur les 2 épreuves	Dont candidats pouvant conserver l'épreuve 1	Dont candidats pouvant conserver l'épreuve 2	Total des candidats pouvant conserver 1 note
Alpes Maritimes	18 sur 31	12	4	2	6
Var	13 sur 19	9	3	1	4
Académie	31 sur 50	21	7	3	10

Candidats ajournés :

- Alpes Maritimes : 18 sur 31 soit 58.05%
- Var : 13 sur 19 soit 68.40 %
- Académie de Nice : 31 sur 50 soit 62%

Candidats pouvant conserver une épreuve :

- Alpes Maritimes : 6 sur 18 soit 33.33% des ajournés
- Var : 4 sur 13 soit 30.77% des ajournés
- Académie de Nice : 10 sur 31 soit 32.26% des ajournés

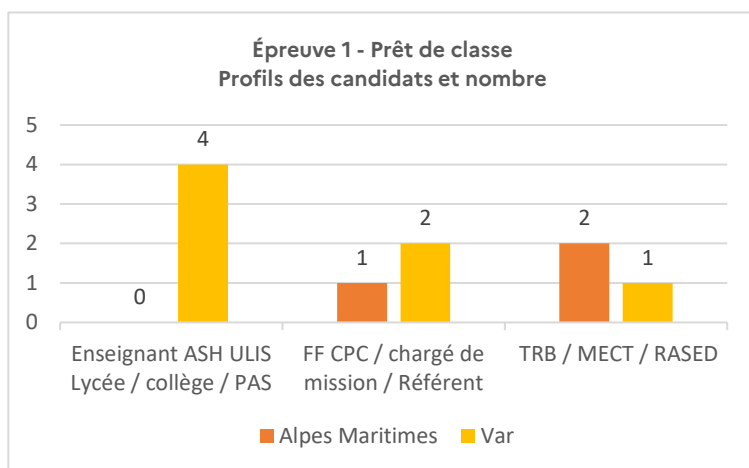


C) Données sur l'épreuve 1 (aménagement ou prêt de classe)

Epreuve 1 – Candidats ayant bénéficié d'un prêt de classe : profils et nombre				
	Enseignant ASH (ULIS collège/ lycée/ PAS)	FF CPC / chargé de mission / Réfèrent	TRB MECT RASED	Nombre total de candidats avec prêt de classe
Alpes Maritimes	0	1	2	3 sur 31
Var	4	2	1	7 sur 19
Académie	4	3	3	10 sur 50

Candidats ayant bénéficié d'un prêt de classe

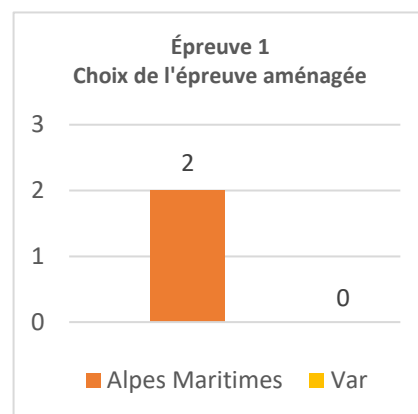
- Alpes Maritimes : 9.68%
- Var : 36.84%
- Académie : 20%



Epreuve 1 – Candidats ayant choisi l'épreuve 1 aménagée		
	Direction	FF CPC
Alpes Maritimes	1	2
Var	0	0
Académie sur 50	1	2

Candidats ayant bénéficié d'aménagement de l'épreuve 1

- Alpes Maritimes : 9.68%
- Var : 0%
- Académie : 6%



Ajournement Epreuve 1 – Prêt de classe				
	Enseignant ASH (ULIS collège/ lycée/ PAS)	FF CPC / chargé de mission / Réfèrent	TRB MECT RASED	Nombre total de candidats ajournés sur cette épreuve
Alpes Maritimes	0	1	1	2
Var	3	1	0	4
Académie	3	2	1	6 sur 50

Candidats ajournés sur l'épreuve 1 avec prêt de classe sur l'ensemble des candidats :

- Alpes Maritimes : 6.45%
- Var : 21.05%
- Académie de Nice : 12%

Candidats ajournés sur l'épreuve 1 avec prêt de classe sur les supports prêts de classe :

- Alpes Maritimes : 66.66%
- Var : 57.14%
- Académie de Nice : 60%

Ajournement Epreuve 1 – épreuve aménagée				
	Enseignant ASH (ULIS collège/ lycée/ PAS)	FF CPC / chargé de mission / Réfèrent	TRB MECT RASED	Nombre total de candidats ajournés
Alpes Maritimes	1	0	0	1
Var	Pas d'épreuve aménagée			

Candidats ajournés sur l'épreuve 1 aménagée sur l'ensemble des candidats :

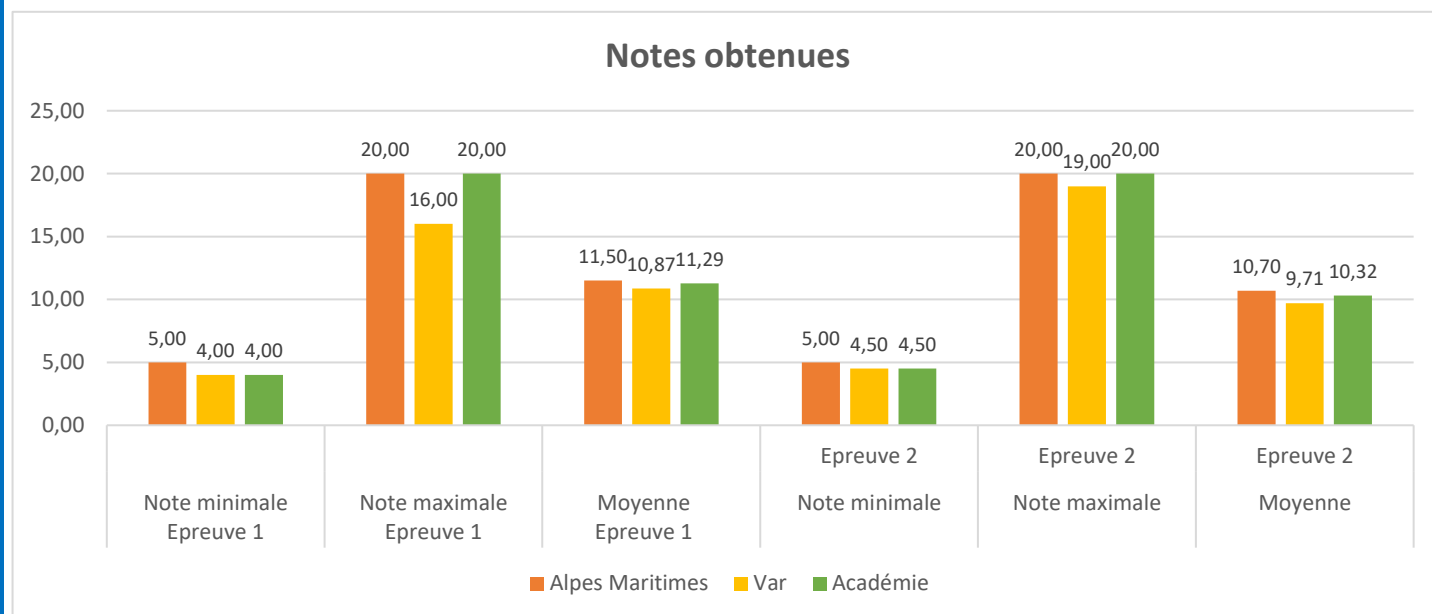
- Alpes Maritimes : 3.23%

Candidats ajournés sur l'épreuve 1 aménagée sur les supports épreuve aménagée :

- Alpes Maritimes : 33.33%

D) Données sur les notes obtenues :

Notes obtenues						
	Note minimale Epreuve 1 Sur 20	Note maximale Epreuve 1 Sur 20	Moyenne Epreuve 1 Sur 20	Note minimale Epreuve 2 Sur 20	Note maximale Epreuve 2 Sur 20	Moyenne Epreuve 2 Sur 20
Alpes Maritimes	5	20	11.50	5	20	10.70
Var	4	16	10.87	4.5	19	9.71
Académie	4	20	11.29 Pour 50 candidats	4.5	20	10.32 Pour 50 candidats



III. Analyse qualitative des données

PREMIÈRE EPREUVE D'ADMISSION			
Séquence 1 : Temps d'enseignement en classe			
CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS	
Points d'appui	Points de vigilance	- Veiller à la maîtrise et à la définition claire des notions didactiques employées. - Élaborer une fiche de préparation complète mettant en exergue un objectif ciblé et un dispositif assumé. - Relier davantage l'activité proposée à l'apprentissage réellement réalisé, en s'appuyant sur l'actualité pédagogique et la recherche (ex : fonctions exécutives). - Porter une attention particulière à la phase de passation de consignes et à la compétence "raisonner" en lien avec l'écrit. - Le CAFIPEMF ne consiste pas à présenter un catalogue de pratiques de classe ni à chercher à tout montrer. La volonté d'exposer l'ensemble de sa palette pédagogique doit rester mesurée afin de ne pas donner une place excessive au propos magistral. - La mise à disposition d'outils d'aide, notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, doit être davantage pensée et explicitée. Une différenciation plus visible et clairement assumée est nécessaire, en veillant à faire explicitement référence aux démarches de différenciation mises en œuvre. - Il est nécessaire de prendre le temps d'expliquer les consignes à chaque groupe, même lorsqu'elles ont déjà été présentées en amont en collectif. Une vigilance particulière doit être portée à la formulation de consignes claires et explicites afin de sécuriser l'entrée dans l'activité pour tous les élèves.	
• La majorité des candidats a présenté des préparations construites et opérationnelles, mettant en œuvre des dispositifs stimulants, permettant une manipulation réelle par les élèves. • La gestion de classe est globalement maîtrisée avec un langage modélisant.	• Néanmoins, certains objectifs affichés en préparation ne correspondaient pas à la séance observée. • On note parfois une absence de différenciation réelle et une maîtrise fragile de la didactique de la discipline (notamment sur la dévolution du problème). • La prise en compte de la diversité des élèves est souvent restée insuffisante.		
Séquence 2 : Entretien suite à la pratique de classe			
CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS	
Points d'appui	Points de vigilance	- Être à l'écoute des questions du jury : une question qui revient doit alerter le candidat sur la nécessité de préciser un point ou de changer de perspective. - Argumenter systématiquement ses réponses et éviter de rester dans des généralités. Savoir proposer une analyse distanciée des leviers et freins de la séance. - Ne pas hésiter à dire au jury quand on ne sait pas : effectuer des détours dans une réponse trop vague n'est pas une stratégie pertinente. - L'entretien est l'opportunité pour le candidat d'explicitier ses choix didactiques et pédagogiques, de les justifier en faisant référence à la recherche et aux préconisations institutionnelles.	
• Les commissions ont apprécié la communication fluide et posée des candidats. • Les échanges ont montré une capacité à reconstruire les réponses avec efficacité.	• Certains candidats n'ont pas réussi à prioriser les axes de leur entretien ou à se distancier suffisamment de la mise en œuvre de la séance. • Le manque de références didactiques et pédagogiques a parfois limité la profondeur de l'analyse réflexive.		

DEUXIÈME ÉPREUVE D'ADMISSION

Séquence 1 : Observation d'un professeur des écoles en exercice

CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS
<i>Points d'appui</i>	<i>Points de vigilance</i>	
Les candidats les plus performants ont prélevé des indices concrets (préparation, affichages, traces d'élèves)	Néanmoins, certains candidats sont restés exclusivement centrés sur leur grille d'observation, manquant de mobilité spatiale pour saisir l'activité réelle des élèves au cœur de la classe.	- Construire des outils d'observation clairs et centrés sur l'apprentissage réel. - Savoir se déplacer dans la classe pour prendre des informations fines, être pertinent dans la forme pour les interpellations éventuelles des élèves. - Porter un regard global sans occulter la différenciation et la conformité des affichages (signaler les erreurs éventuelles). - En cas de fonctionnement en ateliers, se focaliser principalement sur la séance de mathématiques ou de français propre au cadrage de l'épreuve.

Séquence 2 : Analyse de la séance avec le professeur des écoles

CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS
<i>Points d'appui</i>	<i>Points de vigilance</i>	
- Le jury a relevé une posture bienveillante et un respect du temps d'échange. - L'écart entre le prévu et le réalisé a été globalement bien posé.	Toutefois, les analyses restent parfois trop sommaires ou centrées sur le ressenti de l'enseignant au détriment de l'objectivation des faits.	- Ne pas confondre bienveillance et complaisance : valoriser les réussites mais savoir également pointer les écarts par rapport aux attendus institutionnels. - Donner des observables concrets à l'enseignant support et lui demander de les commenter. Hiérarchiser les axes à proposer pour ne pas saturer l'enseignant. - Outiller concrètement l'enseignant observé (pistes applicables rapidement) plutôt que de renvoyer vers des références génériques. - Penser à instaurer un cadre rassurant et sécurisant en annonçant le plan de l'entretien et en citant les points positifs observés. - S'assurer de la bonne compréhension par l'enseignant en faisant reformuler et/ou synthétiser les éléments clés de l'entretien.

Séquence 3 : Production du rapport de visite

CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS
<i>Points d'appui</i>	<i>Points de vigilance</i>	
Les rapports présentés sont souvent clairs et concis, avec une analyse conséquente qui ne se laisse pas déborder par le descriptif chronologique.	Cependant, le jury regrette encore des erreurs orthographiques et syntaxiques ainsi qu'un manque de hiérarchisation dans les conseils prodigués en fin de document.	- Veiller scrupuleusement à la correction de la langue et utiliser une terminologie appropriée au métier de formateur. - Limiter le nombre de conseils et les structurer selon une progression logique pour le stagiaire. - S'assurer que les références théoriques citées sont raisonnées, bien maîtrisées et directement liées aux besoins identifiés chez l'enseignant. - Le rapport sera en adéquation avec ce qui a été observé : il reprend les éléments de l'entretien et s'appuie sur des éléments factuels observés. Il doit faire apparaître les difficultés précises identifiées ainsi que les leviers pour que l'enseignant puisse s'en saisir et les intégrer dans sa pratique de classe.

Séquence 4 : Entretien final du candidat avec le jury

CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS
Points d'appui	Points de vigilance	
- La majorité des candidats fait preuve d'écoute et de dialogue, complétant les réponses avec efficacité et hiérarchisant les priorités. - Les candidats ayant mené un bon entretien se projettent dans leurs futures missions, ont su expliciter leur compréhension des missions du formateur et s'appuyer sur des exemples concrets.	On observe cependant chez certains une résistance à la remise en question de leurs propres choix de formateur ou une difficulté à identifier leurs points de fragilité. Il ne s'agit pas de s'en tenir à la paraphrase de l'entretien ayant eu lieu.	- Connaître parfaitement les textes officiels et les compétences du formateur. - Savoir prendre la distance nécessaire pour reconstruire l'entretien, approfondir la réflexion déjà engagée et se distancier du rapport. - S'interroger systématiquement sur le sens de la tâche par rapport à l'apprentissage visé. - Savoir se projeter dans toutes les facettes du métier (veille, collectif, cycles variés). - Être capable de développer les références citées, mettre en lien les éléments de la théorie avec l'environnement observé. Être capable de répondre en profondeur avec une argumentation claire.

Point d'attention : Épreuve 1 « prêt de classe »

CONSTATS		CONSEILS AUX CANDIDATS
Points d'appui	Points de vigilance	
- Les candidats en réussite sur cette épreuve ont su mettre à profit leur expérience pédagogique élargie au service des élèves et du milieu d'exercice : ils ont réussi à faire ressortir la polyvalence attendue dans le premier degré. - Ces candidats ont su rester facilement dans l'échange.	Plusieurs candidats ont mené une pratique trop distanciée de celle attendue dans une classe en milieu dit « ordinaire ». Les activités proposées étaient souvent trop éloignées de la zone proximale de développement, sans prise en compte de la diversité des élèves.	- Veiller à bien connaître le système éducatif de l'école primaire en général. - Veiller à ne pas se retrancher derrière le fait qu'il ne s'agit pas de sa propre classe lorsque qu'il est attendu d'analyser des points perfectibles ou de proposer une remédiation. - Avec une classe prêtée, il convient de se positionner par rapport aux spécificités d'un contexte classe. - Veiller à présenter une séance répondant aux exigences de l'épreuve. - Il est nécessaire de maîtriser les notions abordées et la didactique associée lors de l'entretien qui suit la mise en œuvre de leur enseignement ; d'appuyer sa pratique de classe sur des références théoriques.